

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
ESPLANADE ANITA CONTI  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 9  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 08/11/2016

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Le Fils , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Le Fils" (sortie)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne des élèves de 2nde 2.

- elle se déroulera en avril 2017,

- la participation financière maximale des familles est de 6,50 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :                      25

Pour :    25

Contre :    0

Abstentions :                                   0

Blancs :     0

Nuls :    0

## ANIMATION PÉDAGOGIQUE 2016-2017

Titre de l'animation : sortie théâtre « Le Fils »

### I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	Mme MISCHLER	
Date(s) et horaire(s) :	7 avril 2017	
Lieu :	L'Aire Libre, Saint Jacques de la Lande	
Classe(s) :	2nde 2	
nombre d'élèves :	35	
Accompagnateurs :	Mme MSICHLER + ...	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	<p>Théâtre texte et représentation</p> <p>Objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'aptitude à l'échange, l'appropriation personnelle des savoirs et la créativité.</li> <li>- Percevoir les constantes d'un genre et l'originalité d'une œuvre</li> </ul>	
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Éducation artistique et technique, <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,
Évaluation de l'action :		

### II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
Billets élèves 6,5 x 35	227,50	Participation des familles	6,5 x 35= 227,50
Accompagnateurs	13,00	DGFL lycée	13,00
<b>TOTAL dépenses :</b>	<b>240,50</b>	<b>TOTAL recettes :</b>	<b>240,50</b>
<b>Coût par élève :</b>	<b>6,5</b>		

*Avis favorable du chef d'établissement du .....*

Validation par le Conseil d'administration du .....

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

### III Bilan et exploitation de l'action

#### IV Bilan financier (voir le service intendance) :

Dépenses		Recettes	
<b>BILAN :</b>			
	<b>Déficit :</b>		<b>Excédent :</b>

#### V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration